

Offre d'une Carte-Cadeau Amazon de 50 \$ à l'ouverture d'une Marge-crédit aux étudiants de BMO – janvier 2019

Modalités :

Du **3 janvier au 4 février 2019**, obtenez une Carte-Cadeau Amazon.ca de 50,00 \$ (la « **Carte-Cadeau** ») lorsque vous ouvrez une Marge-crédit aux étudiants admissible de la Banque de Montréal (« **BMO** ») dans n'importe quelle succursale ou en ligne.

Pour être admissible à la Carte-Cadeau, vous devez respecter tous les critères suivants :

1. présenter une demande de Marge-crédit aux étudiants ou de Marge-crédit aux étudiants en médecine ou en médecine dentaire ou aux futurs membres d'une profession libérale (chacun étant une « **marge de crédit admissible** ») entre le **3 janvier et le 4 février 2019**, en succursale ou en ligne, obtenir l'approbation de la marge-crédit et l'ouvrir au plus tard le **11 février 2019**;

ET

2. fournir à BMO une adresse courriel valide lors de la demande de marge-crédit admissible;

ET

3. détenir un compte de chèques principal BMO en dollars canadiens nouveau ou existant (un « **compte de chèques** ») lié à un programme Plus, Performance ou Privilège. Le compte de chèques doit être ouvert dans n'importe quelle succursale de BMO ou en ligne et un dépôt initial de n'importe quel montant doit être effectué dans le compte au plus tard le **4 février 2019**.

Admissibilité

Pour être admissible à cette offre, vous devez être un étudiant inscrit en tant qu'étudiant à temps plein ou à temps partiel dans un programme de niveau postsecondaire offert pendant au moins 12 semaines et à temps plein (au moins 20 heures de cours par semaine) dans un établissement admissible et qui mène à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat lorsque réussi.

L'approbation et la limite de crédit sont assujetties au respect des critères habituels de BMO en matière d'octroi de crédit, de disponibilité du crédit et de vérification de l'identité. Un cosignataire pourrait être exigé.

Exclusions

- Les clients détenant une Marge-crédit aux étudiants ou une Marge-crédit aux étudiants en médecine ou en médecine dentaire ou aux futurs membres d'une profession libérale existante (chacune étant une « **Marge-crédit aux étudiants existante** ») ne sont pas admissibles.
- Les clients qui ont fermé leur Marge-crédit aux étudiants existante entre le 1^{er} janvier 2018 et le 4 février 2019 et qui ouvrent par la suite une autre Marge-crédit aux étudiants ne sont pas admissibles.
- Dans le cas de cosignataires : Si deux clients ou plus sont signataires à l'égard de la Marge-crédit aux étudiants admissible, aucune Carte-Cadeau Amazon.ca de 50,00 \$ ne sera octroyée si l'un ou l'autre a une Marge-crédit aux étudiants existante ou ferme sa

Marge-crédit aux étudiants existante entre le 1^{er} janvier 2018 et le 4 février 2019 et ouvre une autre marge-crédit admissible par la suite.

- Les employés de la Banque de Montréal et les personnes habitant avec eux ne sont pas admissibles à l'offre.

Autres

Limite d'une (1) Carte-Cadeau Amazon.ca de 50,00 \$ par client. Une marge-crédit admissible comportant plus d'un signataire ne sera admissible qu'à l'obtention d'une (1) Carte-Cadeau Amazon.ca de 50,00 \$. Si une marge-crédit admissible comporte deux signataires, la Carte-Cadeau sera octroyée au plus jeune signataire.

Pour que vous demeuriez admissible, votre marge-crédit et votre compte de chèques doivent demeurer ouverts et être en règle au moment où la Carte-Cadeau est accordée. Si vous passez à une marge-crédit autre qu'une marge-crédit admissible, vous ne serez plus admissible à la Carte-Cadeau. La Carte-Cadeau sera envoyée par courriel aux clients admissibles d'ici le **30 avril 2019**.

La marge-crédit admissible doit demeurer ouverte jusqu'au **15 février 2020**. Les clients qui :

- i) ferment leur marge-crédit; ou
- ii) passent à une marge-crédit autre qu'une marge-crédit admissible;
(chaque action étant une « **action interdite** ») avant cette date ne seront plus admissibles à la Carte-Cadeau.

Si vous effectuez une action interdite après que la Carte-Cadeau vous a été accordée, BMO se réserve le droit, à sa seule et entière discrétion, de retirer le coût complet de la Carte-Cadeau (50 \$, plus les taxes applicables) de votre compte de chèques.

Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre de services bancaires ni promotion à l'exception de l'offre de janvier 2019 donnant droit à une Carte-Cadeau Amazon.ca de 50 \$ à l'ouverture d'un compte de chèques pour étudiants. Les Cartes-cadeaux sont

offertes sous réserve de leur disponibilité. BMO se réserve le droit de remplacer la Carte-Cadeau par un autre prix de valeur égale. Afin de vous assurer de recevoir votre Carte-Cadeau, vous devez fournir une adresse courriel valide pendant le processus de demande. Cette offre peut être modifiée, retirée ou prolongée en tout temps, sans préavis.

Vous avez jusqu'au 31 juillet 2019 pour nous aviser si vous n'avez pas reçu votre Carte-Cadeau. Les avis reçus après cette date ne seront pas acceptés; vous serez alors considéré comme non admissible à cette offre promotionnelle.

Cette offre peut être modifiée, retirée ou prolongée en tout temps, sans préavis.

Déclaration générale

Amazon.ca n'est pas un commanditaire dans le cadre de cette promotion. Les conditions d'utilisation d'Amazon.ca s'appliquent. Les Cartes-cadeaux sont émises par Amazon.com.ca, Inc., une société constituée au Delaware.

Lorsque vous achetez ou recevez une Carte-Cadeau ou l'appliquez à votre compte ou à votre solde d'Amazon.ca pour effectuer un achat, vous convenez que les lois de l'État de Washington, sans égard aux principes de conflit de lois, régissent ces modalités et tout litige pouvant survenir entre vous et Amazon.com.ca, Inc. et ses sociétés affiliées concernant votre utilisation d'une Carte-Cadeau ou de votre solde d'Amazon.ca. Nous nous réservons le droit de modifier ces modalités à l'occasion, à notre discrétion. Toutes les modalités sont applicables dans la mesure où la loi le permet. Dans le cas où une de ces modalités serait jugée invalide, nulle ou pour quelque raison que ce soit, non exécutable, cette modalité non exécutable sera considérée comme séparable et elle n'affectera pas la validité et la force exécutoire de toute modalité restante.

Pour les consommateurs du Québec : Les présentes modalités, ainsi que tout litige de toute nature pouvant survenir entre vous et Amazon.com.ca, Inc. et ses sociétés affiliées concernant votre utilisation d'une Carte-Cadeau ou de votre solde d'Amazon.ca seront régis par les lois de la province de Québec et les lois du Canada applicables au Québec.

